



24.01.2013 - 14:52 Uhr

Ethylotest obligatoire en France reporté aux calendes grecques

Bern (ots) -

Le Ministère de l'Intérieur français a annoncé aujourd'hui le report "sine die" de l'obligation d'avoir un éthylotest dans les voitures. Le TCS a toujours été sceptique face à cette mesure contraignante pour les automobilistes de passage en France.

Le ministre de l'Intérieur français Manuel Valls a reporté « sine die » aujourd'hui l'obligation de d'avoir un éthylotest à bord pour circuler en France. Peu convaincue de l'efficacité de cette disposition et en attente de résultats concrets sur le sujet, la France fait donc marche arrière sur cette mesure qui aurait affecté des millions d'automobilistes français et étrangers.

Le TCS a toujours été sceptique face à cette mesure qui a contraint des millions d'automobilistes de s'équiper d'un tel appareil et qui n'a pas apporté de solution concrète pour lutter contre l'alcoolémie au volant. La seule certitude d'être apte la conduite est l'abstinence. Le slogan du TCS « boire ou conduire, il faut choisir » est d'autant plus d'actualité.

Contact:

Moreno Volpi, porte-parole du TCS, 058 827 27 16, 078 707 71 28,
moreno.volpi@tcs.ch

Les photos du TCS sont sur Flickr -
www.flickr.com/photos/touring_club/collections.

Les vidéos du TCS sont sur Youtube - www.youtube.com/tcs.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000091/100731766> abgerufen werden.